



HAL
open science

Le commerce international des armes

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

| Jacques Fontanel. Le commerce international des armes. 1985. hal-02975018

HAL Id: hal-02975018

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02975018>

Submitted on 26 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commerce international des armes

Jacques Fontanel

Le Supplément
La Course aux armements
Cerf, Paris
1985

Le commerce international des armes est souvent condamné par l'opinion publique, comme expression suprême de l'esprit mercantile. Or, ce commerce d'Etat à Etat peut aider un pays allié à se protéger. Son importance est relative et il pose aussi le problème des produits duaux ou des consommations intermédiaires qui peuvent alternativement être utilisés à des fins civiles ou militaires. Les vendeurs cherchent à obtenir des économies d'échelle pour leur propre production, à faire des bénéfices pour les entreprises, à implanter son « soft power » dans un autre pays. Des règles internationales ou nationales sont établies en vue de contrôler ce type de marché.

The international arms trade is often condemned by public opinion as the supreme expression of the mercantile spirit. However, this state-to-state trade can help an allied country to protect itself. Its importance is relative and it also raises the problem of dual-use products or intermediate consumption that can alternatively be used for civilian or military purposes. Sellers seek to obtain economies of scale for their own production, to make profits for companies, to establish their "soft power" in another country. International or national rules are established to control this type of market.

Armement, Commerce des armes, défense nationale
Armament, arms trade, national defence

Le commerce des armes est souvent condamné par une partie importante de l'opinion publique, pour des raisons morales, philosophiques ou même militaires. Il est perçu comme l'expression de l'esprit mercantile absolu, car les trafiquants d'armes sont toujours apparus comme des hommes sans loi ni foi, intéressés uniquement par l'appât du gain au prix de la mort. Or, le commerce des armes de gouvernement à gouvernement n'a plus nécessairement ce caractère amoral, lorsqu'il s'agit par exemple d'aider un pays ami à protéger ses frontières ou de fournir à un État les moyens de son indépendance. Cependant, les gouvernements français ont toujours eu une répugnance à reconnaître le rôle essentiel pour l'équilibre réel des comptes extérieurs de la vente des armes à l'étranger, mais aucun d'entre eux n'a eu la volonté d'infléchir une politique de profit ou de recherche de devises dans le commerce des matériels militaires, sans doute parce que des raisons plus fondamentales empêchent une modification d'attitude. Il est donc intéressant de s'interroger sur l'importance du commerce des armes dans le monde et sur les motivations et les comportements des acheteurs et des vendeurs.

1. L'importance du commerce international des armes.

Les informations statistiques disponibles au niveau mondial ne sont pas universellement reconnues. Il existe trois sources fondamentales d'information au niveau international : le SIPRI Yearbook, le « World Military Expenditures and Arms Transfers » de l'Agence du Désarmement et du contrôle des armes des États-Unis, et l'Institut International d'Études stratégiques de Londres¹. Or, les estimations divergent fortement, ainsi qu'en témoigne le tableau n° 3, sur l'évolution des ventes d'armes françaises à partir des estimations du SIPRI, de l'USACDA et des Rapports parlementaires français. Plusieurs raisons peuvent justifier ces divergences :

- Il est difficile de définir la nature civile ou militaire de certains produits d'exportation; un hélicoptère peut être alternativement utilisé à des fins militaires et civiles, au même titre qu'un radar.
- Le secret des affaires et le trafic des armes tendent à réduire l'importance des chiffres publiés, qui se limitent, la plupart du temps, aux armes principales.
- Les modalités de paiement variées rendent difficiles la comptabilisation.

TABLEAU n° 1. - Les principaux exportateurs des armes principales (en pourcentage). SIPRI Yearbook 1983

Pays	1978	1979	1980	1981	1982	1978-82
États-Unis	47,8	26,6	34,7	33,8	37,7	36,4
URSS	25,1	42,9	40,2	34,0	30,4	34,3
France	10,2	11,1	8,2	8,9	10,0	9,7
Royaume-Uni	3,8	3,7	1,2	3,8	5,2	3,9
Italie	2,4	3,5	2,9	3,8	5,1	3,5
RFA	3,3	3,2	2,2	2,7	1,4	2,6
Autres	7,4	9,0	8,6	13,0	10,2	9,6

1. SIPRI Yearbook 1983; « World Armaments and Disarmament ». Taylor & Francis Ltd. London, 1983. USACDA : « World Military expenditures and Arms transfers ». 1972-1982. Washington, April 1984. IISS : « The military balance 1983-1984 ». London 1983.

1. L'importance du commerce international des armes.

Les informations statistiques disponibles au niveau mondial ne sont pas universellement reconnues. Il existe trois sources fondamentales d'information au niveau international : le SIPRI Yearbook, le « World Military Expenditures and Arms Transfers » de l'Agence du Désarmement et du contrôle des armes des États-Unis, et l'Institut International d'Études stratégiques de Londres¹. Or, les estimations divergent fortement, ainsi qu'en témoigne le tableau n° 3, sur l'évolution des ventes d'armes françaises à partir des estimations du SIPRI, de l'USACDA et des Rapports parlementaires français. Plusieurs raisons peuvent justifier ces divergences :

- Il est difficile de définir la nature civile ou militaire de certains produits d'exportation ; un hélicoptère peut être alternativement utilisé à des fins militaires et civiles, au même titre qu'un radar.
- Le secret des affaires et le trafic des armes tendent à réduire l'importance des chiffres publiés, qui se limitent, la plupart du temps, aux armes principales.
- Les modalités de paiement variées rendent difficiles la comptabilisation.

TABLEAU n° 1. - Les principaux exportateurs des armes principales (en pourcentage). SIPRI Yearbook 1983

Pays	1978	1979	1980	1981	1982	1978-82
États-Unis	47,8	26,6	34,7	33,8	37,7	36,4
URSS	25,1	42,9	40,2	34,0	30,4	34,3
France	10,2	11,1	8,2	8,9	10,0	9,7
Royaume-Uni	3,8	3,7	3,2	3,8	5,2	3,9
Italie	2,4	1,5	2,9	3,8	5,1	3,5
RFA	3,3	3,2	2,2	2,7	1,4	2,6
Autres	7,4	9,0	8,6	13,0	10,2	9,6

1. SIPRI Yearbook 1983 ; « World Armaments and Disarmament ». Taylor & Francis Ltd. London, 1983. USACDA : « World Military expenditures and Arms transfers ». 1972-1982. Washington, April 1984. IISS : « The military balance 1983-1984 ». London 1983.

TABLEAU n° 2. – *Les principales régions importatrices*
(d'après SIPRI Yearbook 1983)
en milliards de dollars à prix constants (1975)

<i>Régions</i>	<i>1978</i>	<i>1979</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1978-82</i>
Proche-Orient	4,02	3,55	4,93	4,29	4,55	4,27
Afrique du Nord	1,34	1,82	1,44	1,1	1,08	1,35
Moyen-Orient	2,37	2,04	0,9	0,58	0,39	1,26
Asie du Sud	1,08	0,6	0,69	0,95	0,88	0,84
Amérique du Sud	0,71	0,85	0,75	0,92	0,77	0,8
Afrique sub-saharienne	1,27	0,3	0,81	0,68	0,43	0,7
Amérique Centrale	0,11	0,08	0,24	0,39	0,31	0,23
Afrique du Sud	0,25	0,12	0,09	0,02	0,03	0,1
Océanie	-	-	-	-	0,01	-

TABLEAU n° 3. – *Exportations des armes françaises par catégories de matériels* en milliards de francs courants ou en indices d'évolution

<i>Secteurs</i>	<i>en francs courants</i>			<i>Rapports parlementaires</i>
	<i>1975</i>	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>
Aéronautique	5	13	14,7	14,8
Terre	1,35	5,7	7,1	7,1
Navale	0,84	0,7	1,2	1,3
Électronique	1,1	4	5,5	5,7
Total	8,29	23,4	28,5	28,9
Taux évolution Rappports parlementaires	100	282	343	347
USACDA				
Indice évolution estimation dollars courants	100	385	600	430
Taux évolution estimation dollars constants (ACDA)	100	272	395	278
Taux évolution estimation SIPRI (dollars constants)	100	143	147	132

Le marché international des armes représente plus de 280 milliards de francs en 1982. Cependant, pays par pays, les estimations divergent selon les sources statistiques. C'est ainsi que l'USACDA considère que l'URSS et les États-Unis ont vendu respectivement 10,9 et 9,5 milliards de dollars en 1982, le SIPRI fournit d'autres estimations, respectivement 10,8 et 13,4 milliards de dollars. Les deux superpuissances ont occupé 70 % du marché des armes dans le monde depuis 5 ans, l'URSS se présentant comme le principal fournisseur des pays du tiers monde. Les pays en voie de développement absorbent 65 % des armes exportées dans le monde en 1982 selon le SIPRI (et 82 % selon l'USACDA). Cependant, le taux de croissance des ventes diminue lentement, du fait d'une certaine saturation du marché provoquée par la crise économique, de la rareté des devises fortes nécessaires à l'achat, de la maturité des forces armées des pays nouveaux. La France est le troisième exportateur d'armes du monde et elle est au premier rang pour l'exportation d'armes par habitant. Elle concentre ses efforts sur le Moyen-Orient (échange armes-pétrole) et l'Afrique du Nord, même si plus de 100 pays ont pu bénéficier de ses services dans ce secteur.

Pour montrer l'importance du commerce des armes, plusieurs caractéristiques doivent être rappelées :

1. Si les chiffres officiels des ventes d'armes apparaissent souvent comme étant inférieurs aux chiffres sur l'aide publique aux pays en voie de développement, il n'en est pas moins probable que le commerce des matériels militaires représente des échanges monétaires supérieurs à l'aide aux pays en voie de développement. Plusieurs facteurs peuvent étayer cette thèse : camouflage de matériels militaires en matériels civils, notamment pour les pays touchés par un embargo ou en conflits armés ; trafics d'armes qui réduisent la réalité des chiffres ; mauvaise information (ainsi, selon l'USACDA, le Liban n'importerait que 40 millions de dollars d'armes, soit 20 fois moins que la Jordanie) ; omission de comptabilisation d'avantages en nature ou en espèces des contrats liés.

2. Si pendant de nombreuses années, les grandes puissances vendaient des armes obsolètes, il n'en va plus de même actuellement. Sauf pour l'Union soviétique qui vend encore énormément de matériel d'occasion, les exportateurs d'armes fournissent dorénavant les matériels les plus sophistiqués, à

l'exception des armes nucléaires et de quelques appareils militaires décisifs pour leur propre défense nationale.

3. Les pays en développement commencent à produire des armes, souvent sous licence étrangère. Ils espèrent ainsi améliorer leur indépendance, tout en favorisant la création d'activités industrielles nouvelles qui rencontrent une demande préexistante. Cette situation modifie les conditions de fonctionnement du marché des armes.

Enfin, si les produits achetés sont de plus en plus chers, le nombre de morts potentiels (ou la puissance destructrice) par franc dépensé ne cesse de croître.

Il est intéressant d'analyser le comportement de l'acheteur et du vendeur.

2. Motivations et comportements des vendeurs.

Quelles sont les raisons qui motivent les ventes d'armes ?

- D'abord, elles donnent la possibilité à des États amis de se protéger contre les ennemis intérieurs et extérieurs. Elles fournissent l'occasion de relations industrielles et commerciales accrues et elles fondent des intérêts communs, qui conduisent souvent les acheteurs à conformer leurs comportements à ceux des fournisseurs dans les instances internationales constituées.

- Ensuite, elles sont justifiées par le profit et elles se présentent comme un moyen efficace pour obtenir des devises ou des produits stratégiques. Le commerce des armes représente entre 4 et 6 % des exportations totales de la France et il permet de financer le quart de la facture pétrolière.

- Enfin, elles donnent aux moyennes puissances la possibilité de fabriquer des armes à des coûts compétitifs, grâce aux économies d'échelle. La fabrication en série réduit l'imputation unitaire des coûts fixes. L'impératif industriel de l'exportation des armes est alors très clair : si la France désire être indépendante de la fourniture de ses principales armes, elle ne peut le faire à un coût acceptable que si elle admet, dès le début de la production, la nécessité de l'exportation. Charles Hernu affirme : « Disons les choses clairement ! Si la France n'exportait pas, la France ne pourrait acheter ses armes à ses propres

l'exception des armes nucléaires et de quelques appareils militaires décisifs pour leur propre défense nationale.

3. Les pays en développement commencent à produire des armes, souvent sous licence étrangère. Ils espèrent ainsi améliorer leur indépendance, tout en favorisant la création d'activités industrielles nouvelles qui rencontrent une demande préexistante. Cette situation modifie les conditions de fonctionnement du marché des armes.

Enfin, si les produits achetés sont de plus en plus chers, le nombre de morts potentiels (ou la puissance destructrice) par franc dépensé ne cesse de croître.

Il est intéressant d'analyser le comportement de l'acheteur et du vendeur.

2. Motivations et comportements des vendeurs.

Quelles sont les raisons qui motivent les ventes d'armes ?

- D'abord, elles donnent la possibilité à des États amis de se protéger contre les ennemis intérieurs et extérieurs. Elles fournissent l'occasion de relations industrielles et commerciales accrues et elles fondent des intérêts communs, qui conduisent souvent les acheteurs à conformer leurs comportements à ceux des fournisseurs dans les instances internationales constituées.

- Ensuite, elles sont justifiées par le profit et elles se présentent comme un moyen efficace pour obtenir des devises ou des produits stratégiques. Le commerce des armes représente entre 4 et 6 % des exportations totales de la France et il permet de financer le quart de la facture pétrolière.

- Enfin, elles donnent aux moyennes puissances la possibilité de fabriquer des armes à des coûts compétitifs, grâce aux économies d'échelle. La fabrication en série réduit l'imputation unitaire des coûts fixes. L'impératif industriel de l'exportation des armes est alors très clair : si la France désire être indépendante de la fourniture de ses principales armes, elle ne peut le faire à un coût acceptable que si elle admet, dès le début de la production, la nécessité de l'exportation. Charles Hernu affirme : « Disons les choses clairement ! Si la France n'exportait pas, la France ne pourrait acheter ses armes à ses propres

industries. Ce serait trop coûteux et nous devrions les acquérir à l'extérieur, c'est-à-dire aux deux grands qui fabriquent en série parce qu'ils exportent. » Cette analyse n'est pas très judicieuse, car les États-Unis et l'URSS disposent, du fait de leur puissance et de leur dimension, des économies d'échelle très substantielles avec leur seule défense intérieure. Les contraintes économiques y sont moins pesantes, même si elles ne sont pas négligeables. La France, au contraire, est plus dépendante de ses exportations. Un pays neutre comme la Suède a souvent accepté de payer plus cher une arme nationale, plutôt que de l'acheter à l'étranger. Le choix pourrait certainement être fait par la France, mais le coût des matériels augmenterait très différemment selon les secteurs et les produits. Cependant, si l'on considère que les achats d'armes du budget de la France représentent moins de 25 % du budget, que les exportations constituent à peu près 87 % de cette somme, on peut considérer, dans le pire des cas, que le coût supplémentaire représenterait 10 % du budget militaire national si l'on se refusait à l'exportation. Ce qui, somme toute, est acceptable. La France n'est donc pas complètement dépendante de ses exportations d'armes pour maintenir sa défense, mais ces dernières lui rendent l'effort de défense moins difficile à supporter.

Si en 1978, François Mitterrand avait proposé une réduction sensible du commerce des armes (au même titre qu'un désarmement unilatéral de la France) et un refus de livraison d'armes aux pays racistes, fascistes ou colonialistes, il n'a pas pu en tenir le pari une fois au pouvoir. Il est vrai que les droits de l'homme sont piétinés partout et la vente d'armes sous condition de moralité deviendrait impossible pour la France. La crise économique emporte tout, même les considérations morales les plus tranchées.

Il est intéressant de s'interroger sur le point de savoir si, en voulant acquérir une indépendance militaire par l'exportation des armes, l'économie française n'a pas dérapé vers une dépendance croissante de son économie aux conditions et réussites de ses ventes d'armes sur le marché international. Le gouvernement a mis en place une infrastructure très solide à l'étranger et devant les difficultés économiques actuelles il compte peut-être plus que de raison sur les rentrées de devises fournies par l'exportation des matériels militaires ou paramilitaires. Il

considère que la France bénéficie de nombreux avantages dans ce secteur industriel :

– La France n'a pas la puissance militaire, idéologique, politique des deux Grands. Son influence sur les décisions des pays périphériques est donc nettement moins fortement ressentie par l'acheteur.

– L'État utilise peu les restrictions de vente à l'égard des pays du tiers monde. Évidemment, il cherche généralement à ne pas apparaître comme fournisseur d'armes de pays en conflits armés, mais cette règle souffre quelques exceptions notables pour des pays amis (Irak, par exemple).

– Le gouvernement français ne subit pas la pression d'une opinion publique farouchement hostile à cette activité. Si les mouvements pacifistes condamnent souvent cette activité, les grands syndicats, malgré certaines réticences, préfèrent mettre en avant l'emploi que procurent les industries d'armement. Seuls, les évêques français ont condamné la vente des armes, en tant que facteur de profit et de domination.

Cependant, le commerce des armes est une activité économique aléatoire. Il faut préparer sa reconversion vers des activités civiles, non seulement d'un point de vue technique, mais aussi en intégrant les contraintes politiques, sociales, économiques et commerciales d'une telle procédure. Il est aisé de montrer que l'exportation des armes n'est pas une panacée et les effets négatifs de cette activité paraissent parfois aussi importants que les avantages qu'elle procure.

– La France est obligée de vendre sur les marchés internationaux pour être compétitive et pour construire sa propre défense à un coût jugé raisonnable. Cependant, l'exportation est aussi une dépendance et l'échec à l'exportation d'une arme, quel que soit son intérêt pour la défense du pays, peut conduire à l'arrêt de sa production.

– Les fameuses retombées de la recherche militaire sur la recherche civile sont de plus en plus aléatoires. En effet, les armes sont devenues tellement complexes, qu'elles nécessitent des recherches très poussées qui ne trouvent pas toujours, du fait des coûts énormes engagés, de débouchés dans le secteur civil. Marie Kaldor a même parlé de technologie baroque². De toute

2. M. KALDOR, *The baroque arsenal*, Hill & Wang, London, 1981.

façon, il y a peu d'arguments à opposer au simple fait suivant : pourquoi donc attendre des retombées, alors qu'on pourrait appliquer directement le financement de la recherche-développement aux activités civiles ? Bien entendu, le coût de la recherche-développement militaire est certainement inférieur aux dépenses engagées réellement, mais en termes de coûts d'opportunité, il est supérieur à la recherche-développement civile. Il ne faut donc pas chercher dans l'espace économique des justifications à des dépenses qui peuvent avoir des raisons très valables à présenter dans d'autres espaces : stratégiques, militaires, politiques.

- Quatre ou cinq pays du Moyen-Orient achètent plus de 70 % de nos ventes (Irak, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Égypte, surtout). Il y a là une dépendance non négligeable qui peut, en cas de renversement possible des alliances, plonger l'industrie d'armement dans la récession.

- Les exigences des nouveaux clients sont de plus en plus affirmées et de ce fait, il devient difficile, pour certains matériels, de bénéficier des économies d'échelle. Il arrive même que l'armée française soit dotée d'un matériel qui réponde d'abord aux nécessités de l'exportation. Si le gouvernement retient la priorité de la défense nationale, les économies d'échelle seront relativement faibles du fait des exigences des acheteurs ; si au contraire, il retient celle de l'exportation, la défense du pays n'est pas administrée de façon optimale.

- La concurrence des vendeurs d'armes devient très vive, avec l'apparition des producteurs du tiers monde. La crainte d'un tassement prévisible du marché n'est pas à rejeter.

La France a nationalisé son industrie d'armement. Le gouvernement est donc plus indépendant à l'égard du profit privé. Elle reste cependant trop engagée dans le secteur des armes, ainsi que le reconnaît le Président lui-même : « La crise économique est là, reconverter n'est envisageable qu'en période de croissance soutenue. Aujourd'hui s'y essayer, même un peu, accroîtrait par centaines de milliers le nombre des chômeurs en France. » Cette attitude, satisfaisante à court terme, n'est pas correcte dans le long terme, puisque la plupart des études empiriques ont mis en évidence le lien plutôt négatif des dépenses militaires sur la croissance économique à long terme de la France. Cependant, il est aussi inadéquat de demander la

cessation complète de la vente d'armes, car l'économie française aurait de la difficulté à supporter le choc à court terme. Un désengagement pourrait être esquissé, en ne vendant qu'aux pays qui, historiquement et politiquement, ont de grandes affinités avec le peuple français. Ce serait une façon de moraliser cette activité commerciale.

3. Les motivations de l'achat.

A quels facteurs répondent les pays qui se procurent leurs armes (tout ou partie) à l'étranger ?

– Pour de nombreux pays, l'acquisition des armes est un symbole de souveraineté nationale lorsqu'elle est monopolisée par l'Armée. Dans l'esprit de notre temps, un pays n'est indépendant politiquement que lorsqu'il dispose d'une armée constituée. Or, si le pays n'est pas producteur d'armes, il lui faut en acheter, pour obtenir son statut international. Ce n'est pas les exemples du Costa-Rica ou de Monaco (qui n'ont pas vraiment d'armée) qui, de ce point de vue, remettent en question ce phénomène.

– Certains gouvernements se sentent menacés de l'extérieur. La décolonisation a suscité des ambitions, qui ne peuvent souvent s'exprimer que par la force. D'autres États souhaitent accroître leur territoire ou s'approprier les richesses d'autrui.

– Les pays acheteurs sont souvent trop petits pour bénéficier des économies d'échelle nécessaires à la compétitivité. Ils peuvent se spécialiser dans certains matériels, mais ils doivent se procurer les autres à l'étranger. Certains pays disposent d'un potentiel important, mais pour des raisons historiques ou politiques, ils ne peuvent l'utiliser à la fabrication des armes.

– Enfin, les armées nationales jouent un rôle fondamental dans l'unité nationale des pays neufs. Souvent d'ailleurs elles ont le pouvoir civil et militaire. Parfois, l'Armée est présentée comme une force de progrès qui forme les recrues, développe l'infrastructure, crée une discipline nationale nécessaire à l'émergence du surplus et favorise l'introduction de techniques modernes dans l'économie. Cependant, ce rôle est historiquement très contestable et le commerce des armes a souvent servi, à ceux qui les achetaient, pour affirmer leur force sur les groupes sociaux des pays.

Les conséquences de cette situation sont considérables :

- Les importations d'armes exercent des effets pervers sur les économies nationales des pays pauvres. Le prix des matériels est relativement faible par rapport aux engagements politiques et économiques que l'achat implique. Les pays du tiers monde sont amenés à gaspiller leurs ressources naturelles et leurs devises pour un même niveau d'insécurité. Car, même si les pays sous-développés disposent avec ces armes d'une sécurité militaire accrue (ce qui reste à prouver, compte tenu du fait que la sécurité des armes pour un pays est liée à la puissance militaire des adversaires potentiels), à long terme, ils subissent une insécurité économique accrue, car la ponction que le secteur militaire effectue sur la richesse nationale empêche la réalisation du surplus nécessaire au développement économique.

- Les acheteurs sont très vulnérables à la pénétration des valeurs culturelles charriées par les armes et la technologie du vendeur.

Les pays en voie de développement ont essayé de produire leurs armes pour réduire leur dépendance militaire et politique et pour se donner l'occasion de maîtriser les technologies modernes. Les pays d'Amérique Latine, par exemple, ont considéré que la politique de substitution aux importations (politique dite d'import-substitution) pouvait favoriser leur développement. Comme l'achat d'armement est une dépense considérable, ils ont décidé de fabriquer des armes. Or, cette politique est dangereuse, car les systèmes d'armes sont coûteux, ils impliquent des investissements de recherche-développement considérables, ils nécessitent une main-d'œuvre qualifiée et un rythme d'innovation très rapide. Or, la technologie militaire est de plus en plus éloignée, au niveau de la technique et des coûts, de la technologie civile (plus soucieuse de rentabilité) et les entreprises nouvelles sont concurrencées, dès l'origine, par des entreprises multinationales puissamment aidées par leurs gouvernements d'origine. L'exportation pour ces nouvelles entreprises est une question de survie. Enfin, la production d'armes est souvent l'occasion de nouvelles importations, qui ne réduisent que rarement la dépendance.

Le commerce international des armes n'est plus commandé par les seules contraintes politiques. En France, il faut en prendre conscience. Il serait dangereux pour notre pays de considérer

les ventes d'armes comme une bonne affaire pour notre économie, d'abord parce que cette affirmation n'a jamais été prouvée, ensuite parce que la France risque alors d'apparaître comme un simple marchand d'armes. Il faut y prendre garde. Les évêques de France et le Conseil de la Fédération protestante tout en reconnaissant que « la limitation du commerce des armes intéresse des structures économiques lourdes et que de telles structures ne sont modifiables sans crise affectant gravement l'emploi et l'équilibre extérieur que par une action programmée » ont considéré que « nous devrions renoncer à la compétition dans le commerce des armes ; elle accroît les dangers de conflit dans le monde, elle met en cause notre honneur de peuple épris de liberté et notre volonté pacifique perd de sa crédibilité ».

Bibliographie sommaire

- Bertsch, G.K. (1983), East-West, Strategic Trade, COCOM and the Atlantic Alliance, The Atlantic Papers, n°49 ? April.
- Blackaby, Ohlson (1982), Military expenditures and the arms trade, Colloque Association Internationales de Sciences Economiques, Paris-Dauphine. 2 Juin.
- Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), Le désarmement pour le développement: un pari difficile, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Les Sept Epées. *Cahier*, (19).
- Dussauge, P., Schmidt, C., L'armement, in Industrie en France, Flammarion, Paris.
- Fontanel, J., Colas, P. (1981), Le COCOM et le Commerce Est-Ouest, Cahiers du CEDSI n°5. Grenoble.
- Fontanel, J. (1982), la comparaison des dépenses militaires, Revue de Défense Nationale, novembre
- Fontanel, J. (1982), Military expenditures and Economic Growth : France, Morocco, *report written for the United Nations*.
- Fontanel, J. (1984), L'économie des armes, La Découverte, Paris.
- Fontanel, J., Smith, R. (1985), L'effort économique de défense, Arès, Défense et Sécurité, n° spécial
- Gansler, J. (1980), The defence industry, MIT Press, Cambridge
- SIPRI(1984), World armaments and disarmament, Yearbook, Taylor & Francis, London.
- USACDA (1984), World Military Expenditures and Arms transfers, 1972-1981. Washington.